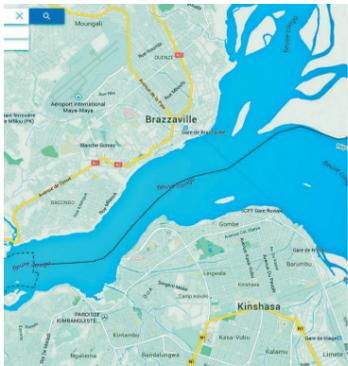


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4198 - LUNDI 28 FÉVRIER 2022

## CONTENTIEUX MINIERES

# La RDC récupère les actifs miniers litigieux du groupe Ventura

La RDC récupère les actifs miniers litigieux du groupe Ventura

La République démocratique du Congo (RDC) a signé, le 24 février, un accord à l'amiable avec le groupe Ventura détenu par l'homme d'affaires israélien, Dan Gertler, afin de mettre fin au contentieux judiciaire qui les opposait.

C'est une grande première historique pour le pays qui se réapproprie ainsi des actifs dont la vente avait autrefois été remise en cause. L'État congolais va, de ce fait, revaloriser ses actifs au profit exclusif de la population, conformément à la vision de développement du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Page 5



Dan Gertler et ses conseillers signant l'accord de cession

## ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

# Félix Tshisekedi prend les commandes du Mécanisme régional de suivi



Passation de pouvoir entre Félix Tshisekedi et Yoweri Museveni.

L'un des temps forts de la dixième réunion de haut niveau du Méca-

nisme régional de suivi, tenue le 24 février à Kinshasa, et qui coïncidait

avec les neuf ans d'existence de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, aura été la passation de pouvoir entre le président sortant, Yoweri Museveni, et l'entrant, Félix-Antoine Tshisekedi.

Le président de la RDC qui s'est fait remettre les instruments juridiques de pouvoir, en présence de six de ses pairs, a exhorté toutes les parties prenantes à se remobiliser pour redynamiser cette structure régionale de gouvernance de l'Accord-cadre.

Page 3

## FAO

# Le Bureau sous-régional de l'Afrique centrale se réunit ce lundi à Kinshasa



Les femmes paysannes au centre de l'action de la FAO «clusifs, résilients et durables en Afrique centrale».

La quatorzième réunion de l'équipe multidisciplinaire du Bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) va se tenir, ce 28 février dans la capitale congolaise, sur le thème «Libérer le potentiel de la jeunesse et des femmes pour rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, in-

Durant trois jours, il s'agira de définir la voie à suivre pour les années à venir, explorer les opportunités de développement de partenariats et de mobilisation des ressources pour relever les défis d'habilitation des jeunes d'Afrique centrale.

Page 3

## PRIX DÉCOUVERTES RFI

# Les lauréats 2020 et 2021 en concert à Paris

Les artistes Wayne, de la République du Congo, gagnant du Prix Découvertes RFI 2020, et son successeur Alesh, de la République démocratique du Congo (RDC), lauréat 2021, se sont produits sur

la scène du studio mythique 104 de la Maison de la Radio France et de la Musique, à Paris. En respect de la jauge sanitaire, Radio France internationale (RFI) a organisé un concert unique pour

les deux lauréats des trente neuvième et quarantième éditions du Prix Découvertes RFI, le 24 février, à 19h, à la Maison de la Radio et de la Musique.

Page 2

## PRIX DÉCOUVERTES RFI

## Les lauréats 2020 et 2021 en concert à Paris

Les artistes Wayne, de la République du Congo, gagnant du Prix Découvertes RFI 2020, et son successeur Alesh, de la République démocratique du Congo (RDC), lauréat 2021, se sont produits sur la scène du studio mythique 104 de la Maison de la Radio France et de la Musique, à Paris.

En respect de la jauge sanitaire, Radio France internationale (RFI) a organisé un concert unique pour les deux lauréats des trente neuvième et quarantième éditions du Prix Découvertes RFI, le 24 février, à 19h, à la Maison de la Radio et de la Musique. Par le biais d'une émission spéciale sur la toile et devant une forte assistance en présentiel, cette mise en avant de nouveaux talents musicaux du continent africain a permis aux deux lauréats, à la fois de recevoir leurs trophées respectifs, et d'exposer largement leur fresque musicale. Succédant dignement aux trois artistes congolais de Brazzaville ayant déjà gagné le concours dans les années 1980, à savoir Casimir Zoba dit Zao, Mav Cacharel et Nzongo Soul, Wayne est monté le premier sur le podium, en artiste aguerri, prêt, avec ses musiciens, à peindre le mixage musical de la rive droite du fleuve Congo.

L'artiste rappeur/chanteur ayant eu ses premiers pas au sein du groupe Bones Clique, devenu par la suite Révélation masculine au Beat Street Awards en 2016 et Prix Beat Street Awards dans la catégorie Mixtape urbaine en 2017, s'est métamorphosé et a livré au public un travail riche en couleurs qui a convaincu et enflammé les mélomanes d'un soir.

Le concert de Wayne en solo, initialement prévu courant 2021, n'avait pas pu se tenir à cause de la covid-19. Pour ce 24 février, extrait de son répertoire, il a interprété entre autres Mbok'Oyo, sorti en décembre 2019, avec lequel il s'était inscrit au Prix Découvertes RFI, pour terminer par Soulard de Zao. « Un clin d'œil à nos aînés qui ont abattu un vrai travail nous permettant d'être là aujourd'hui sur des scènes mythiques », a-t-il confié à la presse à

l'issue de sa prestation.

Comme pour l'ordre des lauréats au Prix Découvertes RFI, Alesh a succédé sur scène à Wayne. De son vrai nom Alain Chirwisa, Alesh est un artiste musicien, rappeur engagé et auteur-compositeur originaire de la ville de Kisangani, en RDC. Il est donc le deuxième congolais, du côté de la rive gauche du fleuve Congo, à remporter ce prix après Céline Banza en 2019.

Sur scène, Alesh a assuré à son tour une prestation réussie. De lui, le public a retenu son franc-parler et ses textes acérés qui interpellent et revendiquent quand il le faut, un artiste engagé pour la défense des sans-voix pour dénoncer la mauvaise gestion de la société ainsi que fustiger certains vices devenus normaux pour la population. Dès l'âge de 15 ans, il avait découvert, à travers le micro, un grand instrument de prise de parole et s'était lancé ainsi dans la chronique et la critique musicales à la Télévision nationale congolaise, aux côtés de Freddy Saleh.

À la presse, Alesh a tenu ces propos : « Aujourd'hui, étant considéré comme un modèle au Congo, il est important pour moi de commencer à raconter mon histoire. Je me suis dit qu'il serait important d'enseigner tous nos drames à nos enfants, et de commencer par les plus jeunes. J'avais le choix entre écrire un livre et sortir un film, ou mettre sur pied ce projet de BD ». Pour l'instant, c'est sur la scène du studio 104 de la Maison de la Radio et de la Musique qu'il a choisi de laisser ses traces.

Tous les deux artistes scandent en chœur : « Espoir et persévérance ! »

Vanessa Ngema  
et Marie Alfred Ngoma

## INSTITUTIONS

## Un nouveau secrétaire général à la présidence de la République

Une brève cérémonie de remise et reprise a eu lieu le 25 février au Palais de la nation à Kinshasa, entre le nouveau secrétaire général de la présidence, Jean Jacques Luboya Tshishima, et le sortant Léonard Bondjeku W'Ekila Bosonga, rapporte une dépêche de la cellule de communication de la présidence de la République.



Le Palais de la nation abritant les services de la présidence

Nommé le 15 février dernier par ordonnance présidentielle, Jean Jacques Luboya promet de mettre son expérience au service du chef de l'Etat. Licencié en économie et fonctionnaire de carrière, il occupait, jusqu'à la veille de sa nomination au secrétariat général de la présidence, le poste de directeur des ressources humaines à la

Primature. Le secrétaire général sortant, Léonard Bondjeku, a souhaité bonne chance à son successeur, reconnu pour son dévouement et son sens de responsabilité. Cadre de commandement de haut niveau et chef hiérarchique du personnel des services rattachés au président de la République, le secrétaire général a,

entre autre missions, de concevoir, planifier, organiser, superviser, animer, coordonner et contrôler toutes les activités des services administratifs rattachés à la présidence. Une nouvelle structure organique révisée qui entrera en vigueur l'année prochaine a été présentée au nouveau secrétaire général.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

# Félix Tshisekedi prend les commandes du Mécanisme régional de suivi

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ont décidé « de continuer de dialoguer et d'éliminer les tensions lorsque celles-ci apparaissent ou persistent par des voies politiques et diplomatiques ».

La décision prise fait partie des résolutions ayant sanctionné la tenue à Kinshasa, le 24 février à la Cité de l'Union africaine (UA), de la dixième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi. Les Etats signataires se sont également résolus « de promouvoir davantage les processus politiques inclusifs, crédibles et pacifiques qui donnent une voix à tous les citoyens dans le respect de la primauté du droit et des libertés et droits fondamentaux ». Ils ont, par ailleurs, encouragé la République démocratique du Congo (RDC) et la République centrafricaine à poursuivre et à intensifier, avec le soutien de la Monusco et de la Minusca respectivement, la lutte contre les forces négatives.

L'un des temps forts de ce sommet qui a coïncidé avec les neuf ans d'existence de l'Accord-cadre aura été la passation de pouvoir entre le président sortant, Yoweri Museveni, et l'entrant Félix-Antoine

Tshisekedi. A l'occasion, le président de la RDC s'est fait remettre officiellement les instruments juridiques de pouvoir en présence de six de ses pairs dont les États sont parties prenantes au processus de paix.

Il s'agit des présidents João Lourenço d'Angola, Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud, Denis Sassou N'Gusso de la République du Congo, Évariste Ndayishimiye du Burundi, Faustin-Archange Touadéra de la Centrafrique et Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda. Ont été également présents à l'ouverture de ces assises, l'envoyé spécial de l'Union européenne pour les Grands Lacs, M. Quentin; le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat; et le secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix.

Il s'en est suivi l'allocution du président Félix Tshisekedi qui a remercié de vive voix ses pairs pour la responsabilité confiée



Passation de pouvoir entre Félix Tshisekedi et Yoweri Museveni

à la RDC via sa personne pour les douze prochains mois. « J'accepte volontiers votre décision collective. Je place mon mandat sous le signe de la consolidation des progrès, modestes soient-ils, accomplis dans la mise en place de l'Accord-cadre et du renforcement de la coopération régionale pour gagner le pari de la paix durable », a indiqué le chef de l'Etat congolais. Il a exhorté toutes les parties prenantes à se remobiliser pour redynamiser cette structure régionale

de gouvernance de l'Accord, et en a appelé à l'implication de la population dans la noble lutte pour la paix, la stabilité et la sécurité, tant en RDC que dans les pays de la sous-région. Tous les intervenants ayant précédé le président Félix Tshisekedi à la tribune ont fait part de leur désir de paix et réitéré leur volonté commune d'œuvrer pour l'instauration d'une paix définitive dans la région par l'exécution des engagements auxquels leurs Etats et organismes ont souscrits.

A noter que cette réunion de haut niveau avait permis aux Etats signataires de l'Accord-cadre de faire le bilan de la situation politique et des conditions de sécurité dans la région des Grands Lacs. Les participants ont également évalué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre depuis leur dernière réunion tenue à Kampala, en Ouganda, le 8 octobre 2018. La prochaine rencontre est prévue à Bujumbura, en 2023.

Alain Diasso

## JUSTICE

# La FBCP salue l'acquittement d'Abdallah Bilenge

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est réjouie, le 26 février, du verdict rendu par la Cour de cassation, acquittant le directeur général de la Régie des voies aériennes, Abdallah Bilenge, condamné au départ à vingt ans de prison ferme par la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe.

L'acquittement d'Abdallah Bilenge a été bien accueilli par la FBCP qui rappelle, par ailleurs, ses attentes ainsi que celles d'autres parties concernées dans l'affaire de l'ancien directeur général du Bureau central de coordination, Théophile Matondo, devant la même cour et dont le verdict, promis pour le 23 février dernier, traîne à être prononcé. La FBCP, qui ne désarme pas étant donné que le dossier de ce Congolais serait vide, croit toujours en sa libération. « Nous sommes très confiants en la Cour de cassation qui ne fait que dire la loi en conformité à

la Constitution du 18 février 2006 », a souligné la FBCP dans son communiqué signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Cette organisation exhorte les juges de la haute cour à continuer à faire leur travail au bénéfice du peuple congolais pour qui le droit est dit et le chef de l'Etat au nom duquel cela est fait. Tout en réclamant la libération de l'ancien directeur général Théophile Matondo, la FBCP fait également état d'autres cas similaires pour lesquels la Cour d'appel n'a pas dit réellement la loi ni le bon droit.

Lucien Dianzenza



Les femmes paysannes au centre de l'action de la FAO

## DISTINCTION

## Les inscriptions pour le Prix Ashden 2022 se clôturent le 15 mars

Les inscriptions pour le Prix Ashden 2022 sont ouvertes depuis le 25 janvier et seront clôturées le 15 mars. Les gagnants seront, eux, annoncés en octobre prochain.

L'édition 2022 du Prix Ashden va mettre l'accent sur « l'action climatique au travail » et sur les emplois et compétences verts. « Nous invitons tous les innovateurs climatiques à examiner les critères de candidature et à voir si leur initiative pourrait être stimulée par un prix Ashden », a déclaré la présidente directrice générale de ce prix, Harriet Lamb. Les candidatures sont également ouvertes aux pionniers du climat d'Asie et d'Amérique latine.

Selon le communiqué de presse relatif à l'annonce de ce prix, les catégories de cette année sont notamment Energy access skills (compétences en matière d'accès à l'énergie) qui récompensera le travail des organisations qui forment et perfectionnent les travailleurs pour installer des systèmes d'énergie propre ; Energising agriculture (dynamiser l'agriculture) qui récompensera les organisations qui font un travail exemplaire en matière de décarbonisation de l'agriculture ; et Energising refugee livelihoods (dynamiser les moyens de subsistance des réfugiés) qui récompensera les organisations qui créent des opportunités économiques pour les réfugiés grâce à l'accès à l'énergie propre, ou qui ren-

forcent les compétences et la formation dans ce domaine.

Trois autres prix seront décernés à des organisations du Royaume-Uni sur l'innovation énergétique, les compétences dans les secteurs à faible émission de carbone et l'écologisation du travail.

Les catégories internationales du prix Ashden 2022 sont notamment Energising refugee soutenu par le Alan & Babette sainsbury charitable fund et le linbury trust ; Energy access skills soutenu par LinkedIn ; Energising agriculture.

#### Une subvention pouvant aller jusqu'à 25 000 £

En se fondant sur le communiqué de presse, l'inscription à ce prix est gratuite et les gagnants recevront une subvention pouvant aller jusqu'à 25 000 livres sterling (£), tandis que tous les finalistes bénéficieront d'une publicité et d'opportunités de mise en réseau, y compris des connexions avec des investisseurs, des bailleurs de fonds et des médias.

Le communiqué précise également que les candidats seront jugés par des panels d'experts sur leur capacité à réduire les émissions, ainsi que sur leur contribution à un monde plus juste. Les critères d'attribution



Annet Birungi, fondatrice de Safe energy enterprises, une entreprise de fourneaux soutenue par New Energy Nexus Uganda, lauréate du prix Ashden 2021

récompenseront les innovations qui réduisent les inégalités et transfèrent le pouvoir aux personnes marginalisées.

Le prix Ashden encourage les innovateurs les plus passionnants et souligne également les grands changements nécessaires pour faire avancer la société. La présidente directrice générale, citée dans le communiqué, a indiqué : « Cette année, Ashden accélérera le travail des innovateurs de première ligne qui créent de nouveaux emplois verts et des moyens de subsistance ou qui forment des personnes à des projets à faible émission

de carbone ». Harriet Lamb a poursuivi : « Les organisations africaines innovent pour connecter les gens, en particulier dans les communautés hors réseau, en veillant à ce que les gens puissent disposer d'une énergie propre pour leurs maisons, pour cultiver des aliments ou pour alimenter leurs entreprises. Nous attendons avec impatience un éventail passionnant de candidatures cette année, car nous savons que les organisations et les communautés, des petits exploitants agricoles aux entreprises énergétiques, en pas-

sant par les communautés de réfugiés, travaillent à toute vitesse pour contrer les effets du changement climatique et créer des sociétés plus équitables ».

Ashden, rappelle-t-on, est une organisation caritative spécialisée dans les solutions climatiques. Elle invite les pionniers du climat en Afrique à envoyer leur candidature pour trois prix internationaux qui permettront d'accélérer les solutions climatiques innovantes dans les secteurs public, privé et communautaire. Les prix Ashden sont décernés chaque année depuis 2001. Recevoir un prix Ashden aide les organisations à étendre leurs activités et leur impact. Quatre des neuf lauréats de ce prix de l'année dernière étaient originaires d'Afrique, notamment Mbou Mon Tour, un projet communautaire de conservation des forêts en République démocratique du Congo, lauréat du prix des solutions climatiques naturelles; Solar Freeze au Kenya, lauréat du prix de l'accès humanitaire à l'énergie; New Energy Nexus Uganda, lauréat du prix de l'innovation en matière d'accès à l'énergie; et Yice Uganda, lauréat du prix de l'agriculture régénérative.

Lucien Dianzenza

## FAO

## Le bureau sous-régional de l'Afrique centrale se réunit le 28 février à Kinshasa

La quatorzième réunion de l'équipe multidisciplinaire du bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) va se tenir, lundi dans la capitale congolaise, sur le thème « Libérer le potentiel de la jeunesse et des femmes pour rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables en Afrique centrale ».

La rencontre de haute facture mettra en présence les gouvernements de huit pays de la sous-région, les organisations d'intégration économique sous-régionale, le réseau des alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'Afrique centrale, les partenaires au développement, la société civile et le secteur privé. Durant trois jours, les différents délégués vont définir la voie à suivre pour les années à venir, explorer les opportunités de développement de partenariats et de mobilisation des ressources pour relever les défis d'habilitation des jeunes d'Afrique centrale pour mieux adapter et accompagner les transformations des systèmes alimentaires de la sous-région afin d'atteindre les objectifs du programme de développe-

ment durable 2030 et l'agenda 2063 de l'Union africaine. La grand-messe annuelle de la FAO dans la sous-région se tiendra sous forme d'un événement hybride, en raison de la pandémie de la covid-19. Les participants se joindront à la fois en présentiel et en ligne via zoom.

#### Des thématiques

Quatre sessions thématiques seront organisées au cours de ces assises de trois jours, soit du 28 février au 2 mars, précédées d'une session de haut niveau marquée par une discussion sur les préparatifs de la 32e session de la conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, les priorités sous-régionales et une présentation inaugurale sur l'approche politique pour l'insertion économique des jeunes et des femmes. Dans le cadre de la vision du directeur gé-



néral de la FAO, Qu Dongyu, l'événement sera axé sur le nouveau cadre stratégique de l'organisation qui vise à

aider les pays à obtenir une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une

meilleure vie pour tous, sans laisser personne de côté.

Selon la FAO, l'Afrique centrale constitue une région où les défis et les opportunités sont sans cesse renouvelés. En 2021, dans la sous-région, plus de cinquante-deux millions de personnes souffraient encore de la faim avec 32,1% des enfants de moins de 5 ans qui présentaient un retard de croissance, un taux élevé du chômage chez les jeunes et les femmes et une forte dépendance des pays aux importations alimentaires. Cependant, l'Afrique centrale possède une forte population de jeunes et de femmes dont la contribution à la production, la transformation, la conservation, la distribution et l'utilisation des ressources alimentaires n'est plus à démontrer.

Blandine Lusimana

## MINES

# La RDC récupère les actifs miniers et pétroliers litigieux du groupe Ventura

La République démocratique du Congo (RDC) a signé, le 24 février, un accord à l'amiable avec le groupe Ventura détenu par l'homme d'affaires israélien, Dan Gertler, afin de mettre fin au contentieux judiciaire qui les opposait.

Face à Dan Gertler et ses conseillers, la RDC était représentée par Rose Mutombo Kiese, ministre d'État et ministre de la Justice, en présence du directeur de cabinet du chef de l'État, Guylain Nyembo, et du directeur de cabinet adjoint en charge des Affaires économiques, André Wameso.

Conformément aux instructions du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, l'accord entre les deux parties permet à l'État congolais de récupérer les actifs miniers et pétroliers litigieux du groupe Ventura en RDC. C'est une grande première historique pour le pays qui se réapproprie ainsi des actifs dont la vente avait été remise en cause.

L'État congolais va donc revaloriser ses actifs au profit exclusif de la population selon la vision du chef de l'État. Le riche homme d'affaires israélien a salué l'aboutissement harmonieux de cet accord devant permettre de mettre fin à des éventuelles poursuites. « *C'est un grand événement pour la RDC car nous venons de signer un contrat qui met fin au différend qui l'opposait au groupe Ventura* », a pour sa part déclaré Rose Mutombo Kiese.

Notons que Dan Gertler est placé sous sanctions des États-Unis. Ses sociétés font l'objet de suspicion de détournements d'argent et de corruption en RDC. Il lui est reproché d'avoir si-



Dan Gertler et ses conseillers signant l'accord de cession

gné des « *contrats miniers et pétroliers opaques et entachés de corruption* ». La société civile congolaise,

à travers la campagne le Congo n'est pas à vendre, l'accuse d'avoir fait perdre à la RDC a peu près « *1,36 milliard de dollars de re-*

*cettes* » fiscales dans les années 2010, grâce au soutien de l'ancien régime.

Alain Diasso

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Une démarche pour apurer les arriérés de vacation

Lors des questions orales avec débat au gouvernement, le 25 février à Brazzaville, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a éclairé l'opinion sur le plan de recrutement des vacataires ainsi que sur le paiement progressif des heures de vacation.

La question du député Jean de Dieu Kourissa à la ministre en charge de l'Enseignement supérieur a reposé sur le fait que l'Université Marien-Ngouabi regorge plus de vacataires que d'enseignants permanents. En plus, les vacataires ne sont pas payés en temps raisonnable, d'où les menaces de grèves à répétition qui impactent négativement la qualité de la formation des étudiants.

« Nous nous sommes fixés pour objectif le paiement progressif des heures de vacation. Le gouvernement travaille actuellement sur le dossier dans un dialogue ouvert avec les syndicats de l'Université Marien-Ngouabi », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

L'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants a justifié le recrutement d'un plus grand

nombre d'enseignants-vacataires qui est passé de 939 lors de l'année académique 2016-2017 à 1379 pour l'année académique 2021-2022, selon les chiffres évoqués par la ministre. Cette évolution, a-t-elle poursuivi, s'est accompagnée d'un recrutement plus limité d'enseignants permanents. « L'on compte aujourd'hui, en effet, un total de 829 enseignants permanents et chargés d'enseignement technique et professionnel », a fait savoir Edith Delphine Emmanuel.

Elle a, par ailleurs, indiqué que la décision de recruter des chargés d'enseignements technique et professionnel contribuera, à terme, à la diminution du nombre de vacataires. « Les chargés d'enseignement technique et professionnel sont des docteurs recrutés par l'université afin de participer au service de l'enseignement supérieur. Ils interviennent notamment



au niveau des travaux dirigés. Une fois leur thèse soutenue, les chargés d'enseignement technique sont reversés dans le statut de l'université

La ministre de l'Enseignement supérieur et devient des enseignants chercheurs », a précisé Edith Delphine Emmanuel.

Il convient de rappeler que les

enseignants vacataires sont recrutés par contrat et sont soumis à un statut précaire qui, pour certains, précède le recrutement en qualité d'enseignants-permanents, lorsqu'il y a ouverture de postes budgétaires. Le fait d'avoir assuré par le passé des vacations est un élément favorable à tout candidat au recrutement en qualité d'enseignant permanent. Dans cette hypothèse, le statut de vacataire peut être assimilé à une période probatoire. « Nous venons d'établir un besoin de recrutement au niveau de l'université du fait des départs à la retraite en 2022, 2023, 2024. Dès lors que les conditions financières seront réunies, les vacataires qui rempliraient les conditions nécessaires pourraient être recrutés », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

**Rominique Makaya**

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## Des échanges sur l'accélération de la transformation numérique de l'Afrique

La cinquième réunion du Conseil des ministres en charge des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) de l'Alliance Smart Africa, tenue le 25 février à Brazzaville, a été l'occasion de faire le point des progrès réalisés sur certains projets clés, en vue de la transformation numérique du continent pour son développement socio-économique.

La réunion des ministres en charge des TIC leur a permis d'aborder plusieurs points, à savoir l'avancée des projets de Datacenter écologique de smart Africa ; la connectivité aux communautés de ladite organisation ; le projet d'achat en gros des capacités d'internet et les directives sur la protection des données ainsi que la confidentialité pour les Etats membres de l'alliance ; la connectivité intra-africaine ; la boîte à outils pour le développement des start-up africaines dans le domaine des TIC ; le développement de la stratégie triennale de Smart Africa (2023-2025), etc.

En effet, cette rencontre entre les ministres des Etats membres de Smart Africa a permis de mutualiser les efforts pour exploiter les technologies et l'innovation numériques, afin de transformer les sociétés et les économies africaines en vue de promouvoir l'intégration de l'Afrique, de générer une croissance économique inclusive, de stimuler la création d'emplois, d'éliminer la fracture numérique et d'éradiquer la pauvreté pour garantir les avantages de la révolution numérique pour le développement socioéconomique.

Selon Lacina Koné, directeur général de Smart Africa, cette réunion est l'unique occasion pour ces derniers de prendre des décisions communes en matière de souveraineté des pays membres.



Des participants à l'ouverture de la cinquième réunion du Conseil des ministres en charge des TIC de Smart Africa/Adiac

A en croire ses propos, cette session de travail est l'opportunité d'échanger sur l'état d'avancement des principaux chantiers, parmi lesquels l'accord établissant l'alliance Smart Africa par les Etats membres, le statut des projets phares au sein de l'alliance et sur la prochaine stratégie triennale 2023-2025 de l'organisation. « En parlant de l'accord établissant l'alliance Smart Africa, approuvé lors de la 4e et dernière réunion du Conseil des ministres des TIC, il a été adopté et authentifié avec succès par le Conseil d'administration de Smart Africa. Ce dernier entrera en vigueur après sa ratification par au moins cinq Etats membres. Nous vous invitons

donc à œuvrer pour la ratification de cet accord auprès de vos pays respectifs dans les meilleurs délais car il est essentiel au bon déroulement de nos activités », a indiqué Lacina Koné. Abordant la question sur la stratégie triennale, Lacina Koné a signifié que cette nouvelle stratégie servira de boussole pour guider les actions de l'alliance au cours des trois prochaines années. « Depuis la tenue du dernier Conseil, nous avons vu la majorité de nos projets entrer en phase de mise en œuvre et cela commence à produire de réels impacts pour nos Etats membres. Le rôle du Conseil des ministres est primordial pour le succès de nos projets et doit

permettre d'accélérer la mise en œuvre par le gouvernement de nos différentes initiatives au sein de Smart Africa, tout en protégeant l'intérêt de nos pays respectifs », a-t-il déclaré.

De son côté, saluant l'expertise ayant conduit à l'adoption de l'accord établissant l'alliance Smart Africa, le ministre congolais en charge des Postes, Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a invité les membres dudit conseil à œuvrer pour la ratification de cet accord par les parlements respectifs des Etats membres. « ... Notre Alliance compte à ce jour trente-deux Etats membres, soit 2/3 de l'ensemble des pays de notre continent. Il est de notre devoir

de tout mettre en œuvre pour accueillir le tiers restant afin qu'ensemble nous allons plus loin dans l'atteinte de nos objectifs communs, à savoir transformer numériquement l'Afrique pour son développement socio-économique », a-t-il fait savoir.

Née lors du sommet « Transform Africa », tenu à Kigali au Rwanda en 2013, l'alliance Smart Africa est un engagement novateur des chefs d'Etat et de gouvernement africains visant à accélérer le développement socio-économique durable sur le continent, en introduisant l'Afrique dans une économie de la connaissance, grâce à un accès abordable au haut débit et à l'utilisation des TIC.

**Gloria Imelda Lossele**

Ambassade de la République d'Angola en République du Congo

## Démenti article Actu242.com-presse libre du Congo

C'est avec une vive inquiétude que l'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo a pris connaissance de la nouvelle publiée sur les réseaux sociaux (RS), Actu242.com-presse libre du Congo, selon laquelle « l'Angola avait un plan d'invasion dans le Niari et le Kouilou pour couper le trafic d'armes entre le Congo et le FLEC. »

Cette nouvelle a été publiée au lendemain du retour de Luanda, d'une délégation congolaise conduite par Son Excellence le ministre de l'Intérieur et de l'Ordre public, où des entretiens fructueux ont eu lieu pour renforcer les relations d'amitié et de coopération entre le Congo et l'Angola.

La publication du pseudo article, en plus de dévaloriser les pourparlers tenus à Luanda, vise à détourner la population et l'opinion publique internationale afin de ne pas créditer la visite effectuée par le ministre congolais à Luanda.

Dans ce contexte, l'Ambassade d'Angola en République du Congo réitère que l'Etat et le gouvernement angolais sont régis par les principes élémentaires des Nations unies (NU) et de l'Union africaine (UA), en particulier l'intangibilité des frontières coloniales ; le respect de l'intégrité territoriale des autres Etats, étant la base de sa politique.

Vu le niveau des relations qui nourrissent les peuples d'Angola et du Congo, l'idée d'une telle invasion des régions précitées (Niari et Kouilou) n'est rien de plus qu'une invention des auteurs de cet article.

Brazzaville, le 24 février 2022

LE CHARGÉ D'AFFAIRES a.i.

GASPAR BOA ANDRÉ  
\*Ministre Conseiller\*



## CENTRAFRIQUE

### Valentine Rugwabiza désignée à la tête de la Minusca

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a annoncé, le 24 février, la nomination de la Rwandaise Valentine Rugwabiza comme sa nouvelle représentante spéciale à Bangui et cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca).

Valentine Rugwabiza succède à Mankour Ndiaye du Sénégal qui a dirigé la Minusca depuis 2019. « Le secrétaire général est reconnaissant des services rendus par Ndiaye au peuple de la République centrafricaine pendant une période mouvementée et critique de son histoire. Son leadership a joué un rôle déterminant dans le soutien global de la Minusca aux élections générales tenues en 2020-2021 », souligne un communiqué de l'ONU.

La représentante spéciale de l'ONU a travaillé pendant plus de trente ans sur les questions de développement et de sécurité en Afrique, dans les secteurs public et privé en tant que membre du cabinet, haut diplomate du Rwanda accrédité auprès de plusieurs pays et organisations et haut responsable d'entités nationales, régionales et multilatérales.

Depuis 2016, Valentine Rugwabiza a été représentante permanente du Rwanda auprès des Nations unies et ambassadrice non résidente du Rwanda en Colombie et en Jamaïque. De 2005 à 2013, elle a été directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce à Genève. Auparavant, elle avait été représentante permanente du Rwanda auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des agences spécialisées des Nations unies, ainsi qu'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du

Rwanda en Suisse, de 2002 à 2005.

De 2014 à 2016, elle a été ministre des Affaires du Rwanda auprès de la Communauté de l'Afrique de l'est et membre de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est. De 2013 à 2014, elle a occupé le poste de directrice générale du Rwanda Development Board et membre du cabinet.

Sa nomination intervient dans un climat de bonnes relations entre son pays et la Centrafrique. Le Rwanda, en effet, participe aux opérations de maintien de la paix par sa police et son armée depuis 2014. Dans la capitale Bangui, les casques bleus rwandais sont visibles aux points stratégiques, aux entrées des institutions de la République, dans le dispositif sécuritaire de hautes institutions du pays.

Notons que la Minusca compte près de douze mille militaires et représente une des opérations les plus coûteuses de l'ONU avec un budget annuel dépassant le milliard de dollars. La Centrafrique est classée deuxième pays le moins développé au monde par l'ONU. Ce pays a plongé dans une guerre civile sanglante après un coup d'Etat en 2013. Le conflit perdure mais a considérablement baissé d'intensité. Néanmoins, quelques parties du territoire national continuent d'échapper au contrôle de l'Etat.

Yvette Reine Nzaba

### OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville lance une campagne de recrutement du 25 Février au 11 Mars 2022, pour les postes suivants :

1. Welder (Soudeur)
2. Guard (Agent de Sécurité)
3. Radio/Telephone Technician (Technicien Radio/Telephone)
4. Janitor (Agent d'Entretien)
5. Administrative & Work Control Assistant (Assistant Administratif & Contrôle des travaux)

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER : Veuillez visiter le site web :

<https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>

#### NB :

- Dans le but de créer un environnement accueillant pour tous, la mission américaine à Brazzaville invite les candidats de divers horizons à postuler.
- Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.



**Audit externe des comptes du Comptoir Juridique Junior (CJJ)**  
Du 7 au 31 Mars 2022 / Avis à manifestations d'intérêt / Services de consultant  
**Audit externe du Projet NORAD/NICFI / Avis n°001/NORAD-NICFI/CJJ-CE/2022**

Sélection d'un auditeur (cabinet ou personne physique) enregistré et inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables, pour la réalisation de l'audit comptable et financier du projet « Encadrement et mise en œuvre effective du cadre juridique des droits des communautés locales et populations autochtones en République du Congo », financé par l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement (NORAD/NICFI).

**Exercice à auditer :** Mai à Décembre 2021

**Secteur :** Société civile

**Objectif de l'audit :** exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet et de s'assurer que les ressources sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

Le Comptoir Juridique Junior invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits dans les termes de référence.

- Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêts adressée au Secrétaire permanent du CJJ avec les coordonnées nécessaires
- Une présentation sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur l'organisation du cabinet ou des prestations réalisées pour les personnes physiques, référence de prestations similaires, etc.).

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la manifestation d'intérêt et autres informations supplémentaires à l'adresse suivante :

**Comptoir Juridique Junior (CJJ)**

42, rue Mayama (croisement avenue Mayamaya et rue Mayama) Moundali Brazzaville, République du Congo

06 977 43 53 / 05 568 93 36 / 06 956 38 26

Email : [comptoirjuridique@gmail.com](mailto:comptoirjuridique@gmail.com)

## RÉPUBLIQUE DU CONGO

# Tirer les leçons de la pandémie pour une reprise soutenue et inclusive



BANQUE MONDIALE

Abdoulaye Seck, Directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, et la République centrafricaine.

Avec l'assouplissement du couvre-feu imposé depuis presque deux ans pour limiter la propagation de la COVID-19, les Congolais retrouvent un air de normalité en ce début d'année. Alors que 2022 devrait être l'année du retour tant espéré de la croissance, il est opportun de tirer les leçons de la pandémie pour une reprise économique soutenue et inclusive.

Comme tous les pays d'Afrique et du monde, la République du Congo a été durement frappée par la pandémie de la COVID-19. Les mesures restrictives prises par les autorités pour limiter la propagation du virus ainsi que la chute des prix et de la production du pétrole, dont l'économie du pays dépend fortement, ont durement impacté les activités. Le Produit intérieur brut (PIB) de la République du Congo s'est contracté de 7,9% en 2020, et les projections tablent sur une croissance toujours négative de -1,2% en 2021.

Ces difficultés économiques se ressentent évidemment dans le quotidien des populations, et en particulier dans celui des plus vulnérables, dont les femmes et les jeunes. Près de 300.000 Congolais se sont retrouvés en situation d'extrême pauvreté en 2020, amenant le taux de pauvreté de 48,5% en 2019 à 52,5% en 2020. Ce taux de pauvreté devrait atteindre 53,3% en 2021-2023, et le PIB par habitant ne devrait revenir aux niveaux d'avant COVID-19 que d'ici 2028, même avec une croissance moyenne de 5% par an à partir de 2024.

Il faudra donc des années pour résorber les effets de la pandémie sur la population congolaise et l'économie du pays. Alors comment peut-on tenir compte des leçons tirées de la pandémie pour soutenir une relance inclusive et protéger en particulier les populations les plus vulnérables ?

## Renforcer le système de santé

Dès les débuts de la pandémie, la Banque mondiale a réagi promptement pour renforcer la réponse sanitaire et les systèmes de santé. Le projet de Riposte d'Urgence contre la COVID-19 (PRUC-19), financé à hauteur de 23,3 millions de dollars, a permis de renforcer les capacités de test, de fournir des équipements médicaux et de laboratoire, et de renforcer les capacités techniques des agents de santé, des agents communautaires et des autres personnels. Le projet a également permis l'achat et la distribution de vaccins et l'appui à la campagne de sensibilisation des communautés.

Par ailleurs, le projet de Renforcement du Système de Santé « Kobikisa » (« sauver » en langue lingala), d'un montant de 50 millions de dollars, vise à promouvoir un meilleur accès aux services essentiels de santé pour les populations, et à améliorer le rendement et la capacité du système de santé sur le moyen et long terme.

A l'échelle régionale, près de 200 millions de dollars ont été déployés à travers le programme Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies ou REDISSE (Regional disease surveillance systems enhancement) pour renforcer la collaboration entre les 16 pays participants en Afrique de l'Ouest et Centrale y compris la République du Congo et offrir une meilleure protection face aux maladies à un demi-milliard de personnes.

## Généraliser l'accès aux vaccins

Alors qu'à ce jour 11% seulement de la population congolaise est entièrement vaccinée et que le Gouvernement exige désormais la présentation d'un certificat de vaccination pour accéder aux services publics et circuler dans le pays, nous devons travailler à un meilleur accès aux vaccins. La généralisation de l'accès aux vaccins est essentielle pour éviter de mettre sous pression le système sanitaire ainsi que toute l'économie. C'est pour cela que nous travaillons avec nos partenaires à fournir un appui matériel et un effort de sensibilisation à la vaccination.

Dans le cadre de l'initiative de l'Équipe spéciale de l'Union Africaine pour l'acquisition de vaccins en Afrique (African Vaccine Acquisition Task Team, AVATT), le Groupe Banque mondiale soutient la campagne vaccinale, y compris l'acquisition de vaccins et la sensibilisation des populations.

## Aider les plus vulnérables à se relever des conséquences socio-économiques de la COVID-19

La crise de la COVID-19 n'est pas que sanitaire. Les populations sont également très affectées économiquement. Dans un pays dont 45% de la population a moins de 18 ans et 65% a moins de 30 ans, le chômage qui était déjà prévalent, s'est aggravé avec la pandémie. La flambée des prix des denrées alimentaires a rendu la vie encore plus difficile aux populations déjà durement éprouvées avant la pandémie.

Nous devons nous assurer que la reprise économique ne laisse pas de côté les plus vulnérables. A travers le Projet Lisungi de Riposte d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC), près de 207 000 ménages à travers le pays ont déjà bénéficié d'une allocation d'urgence d'un montant de 50 000 FCFA. Le but est de toucher plus de 250 000 ménages au total à travers un financement de 50 millions de dollars.

## Diversifier l'économie congolaise et miser sur les ressources humaines

La contraction de l'économie de la République du Congo au cours des deux dernières années a été aggravée par la dépendance au pétrole. Même si les prix du pétrole sont de nouveau à leur niveau d'avant la pandémie, leur volatilité met l'économie congolaise sous une pression constante. Il est donc nécessaire de promouvoir la diversification de l'économie du pays pour limiter les vulnérabilités. C'est pour cela que nous continuons à appuyer les secteurs primordiaux tels que l'agriculture, notamment en encourageant l'introduction de technologies pour augmenter la productivité, et la prise en compte des facteurs climatiques et considérations environnementales afin d'accompagner le Congo dans la diversification de son économie.

La Banque mondiale et tous les partenaires de développement doivent également soutenir le secteur privé, sans lequel le développement n'est pas possible. La population congolaise, et la jeunesse en particulier, est très dynamique et créative. Les efforts du gouvernement congolais pour la simplification et la digitalisation de la création d'entreprises vont dans le bon sens et sont à saluer.

Après la mobilisation de toutes les forces vives pour répondre à l'urgence de la pandémie, il est maintenant temps de capitaliser sur les leçons apprises pour orienter le pays sur la voie de la reprise et garantir ainsi un avenir meilleur pour tous.

## Contacts :

### À Brazzaville :

Armél Samoue, +242 06 809 08 80,

asamoue@worldbank.org

Pour plus d'informations, visiter le site: <http://www.banquemondiale.org/congo>

Rejoignez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/BMAfrique>

Suivez notre actualité sur Twitter :

[https://twitter.com/bm\\_afrique](https://twitter.com/bm_afrique)

Retrouvez-nous sur YouTube :

<http://www.worldbank.org/africa/youtube>

Écoutez nos podcasts :

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/video/2020/04/03/afronomics-a-podcast-series>

## TRIBUNE

## Conclusions du Conseil européen sur l'agression militaire russe contre l'Ukraine

Principales conclusions des chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres de l'Union européenne (24 février 2022) sur l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine.

Le Conseil européen condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Par ses actions militaires illégales, la Russie viole de façon flagrante le droit international et les principes de la charte des Nations unies, et porte atteinte à la sécurité et à la stabilité européennes et mondiales. Le Conseil européen souligne que cela inclut le droit de l'Ukraine de choisir son propre destin. La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression ainsi que de toutes les destructions et pertes de vies humaines qu'il entraînera. Elle devra répondre de ses actions.

Le Conseil européen appelle la Russie à cesser immédiatement ses actions militaires, à retirer sans condition toutes ses forces et équipements militaires de la totalité du territoire ukrainien et à respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international. Il demande à la Russie et aux formations armées qu'elle soutient de respecter le droit humanitaire international et de cesser leur campagne de désinformation et leurs cyberattaques.

Le Conseil européen déplore les tragiques pertes de vies humaines et souffrances engendrées par l'agression russe. Il exprime sa solidarité avec les femmes, les hommes et les enfants dont les vies ont été touchées par cette attaque injustifiée et injustifiable. Il appelle la Russie et les formations armées qu'elle soutient à permettre un accès de l'aide humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin.

L'Union européenne (UE) a réagi avec rapidité et détermination face à la reconnaissance des entités séparatistes autoproclamées de l'Ukraine par la Russie et au déploiement de ses forces armées en adoptant des mesures pour y répondre. Le Conseil européen marque aujourd'hui son accord sur de nouvelles mesures restrictives qui auront des conséquences lourdes et massives pour la Russie consécutivement à ses actions, en coordination étroite avec nos partenaires et alliés. Ces sanctions concernent le secteur financier, les secteurs de l'énergie et des transports, les biens à double usage ainsi que le contrôle des exportations et le financement des exportations, la politique des visas, des inscriptions supplémentaires de ressortissants russes sur les listes et de nouveaux critères d'inscription sur les listes. Le Conseil adoptera sans tarder les propositions élaborées par la Commission et le haut représentant.

Le Conseil européen réaffirme qu'il soutient sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international. Il invite tous les pays à ne pas reconnaître les deux entités séparatistes autoproclamées, et à ne pas les soutenir ou les aider de quelque manière que ce soit.

L'UE est unie pour manifester sa solidarité avec l'Ukraine et, avec ses partenaires internationaux, elle continuera à apporter son appui à ce pays et à sa population, y compris par un soutien supplémentaire sur le plan politique, financier, humanitaire et logistique ainsi que par une conférence internationale des donateurs. À la suite de la décision prise en décembre 2016 par les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE, le Conseil européen prend acte des aspirations européennes de l'Ukraine et de son choix de se tourner vers l'Europe, conformément à l'accord d'association.

Le Conseil européen est fermement convaincu que le recours à la force et à la coercition pour modifier les frontières n'a pas sa place au vingt-et-unième siècle. Les tensions et les conflits devraient être résolus exclusivement par le dialogue et la diplomatie. Elle continuera de se coordonner étroitement avec ses partenaires et alliés, au sein des Nations unies, de l'OSCE, de l'Otan et du G7.

Le Conseil européen restera saisi de la question.

## RUSSIE/UKRAINE

## La guerre aux portes de l'Europe

Dans la nuit du 24 février, les forces russes ont lancé une opération militaire contre l'Ukraine. Des explosions ont été entendues près des principales villes ukrainiennes, dont la capitale. L'idée qu'une nouvelle guerre puisse avoir lieu en Europe inquiète. Rappel des faits.

Les responsables de l'Union européenne (UE) ont appelé à agir avec détermination pour éviter que la crise en Ukraine ne dégénère en une nouvelle guerre aux conséquences dévastatrices pour le monde entier. Certains parlent de régression historique dangereuse. « L'UE doit s'attaquer aux racines de tous les problèmes qui traversent et affectent l'Ukraine et ses frontières orientales depuis longtemps. L'objectif principal doit être la construction de la paix et de la sécurité de l'Atlantique à l'Oural, également par le biais d'un véritable processus de désarmement », a déclaré un responsable européen qui a préféré garder l'anonymat. La Russie a effectué des frappes contre les infrastructures militaires et garde-frontières ukrainiens, a indiqué le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Kiev a appelé la communauté internationale à « agir immédiatement » alors qu'une réunion d'urgence des ambassadeurs de l'Otan s'est tenue après le lancement de l'offensive russe.

### Kiev appelle la communauté internationale à « agir immédiatement »

L'armée russe a assuré viser les sites militaires en Ukraine, où Moscou a lancé une opération militaire, ont rapporté les agences de presse russes. « Les infrastructures militaires, les installations de défense aérienne, les aérodromes militaires et l'aviation des forces armées ukrainiennes sont mis hors d'état de nuire avec des armes de haute précision », a indiqué le ministère russe de la Défense, cité par TASS. L'opération russe en cours dans plusieurs villes d'Ukraine

visé à « détruire l'État ukrainien, s'emparer de son territoire par la force et établir une occupation », a estimé dans un communiqué le ministère ukrainien des Affaires étrangères. Kiev a également appelé la communauté internationale à « agir immédiatement ». « Seules des actions unies et fortes peuvent arrêter l'agression de l'Ukraine par Vladimir Poutine », ajoute le communiqué. « Pas de panique, nous allons vaincre », a déclaré le président Volodymyr Zelensky aux Ukrainiens.

### Vives réactions après l'opération militaire russe

« La Russie a fait le choix de la guerre. La France condamne dans les termes les plus forts le déclenchement de ces opérations », a dénoncé l'ambassadeur de France à l'ONU, Nicolas de Rivière. Cette décision, « au moment même où ce Conseil est réuni, illustre le mépris dans lequel la Russie tient le droit international et les Nations unies », a-t-il ajouté. « Nous appelons la Russie à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances, nous appelons à la protection et au respect de tous les civils », a-t-il également lancé.

Le chancelier allemand Olaf Scholz a qualifié l'opération militaire russe lancée en Ukraine de « violation éclatante » du droit international, parlant d'une « journée sombre » pour l'Europe toute entière, alors que la Russie se dit « être dans son droit ». « L'Allemagne condamne de la manière la plus ferme cet acte sans scrupules du président Vladimir Poutine, notre solidarité va à l'Ukraine et à ses habitants », a ajouté le chancelier dans un com-

munié.

De son côté le président américain Joe Biden a dénoncé « l'attaque injustifiée » de la Russie contre l'Ukraine. « Le président Poutine a choisi (de lancer) une guerre préméditée qui entraînera des souffrances et pertes humaines catastrophiques », a-t-il dit dans un communiqué, assurant que « le monde exigerait des comptes de la Russie ». Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le conflit déclenché par la Russie en Ukraine « doit s'arrêter maintenant », après une réunion en urgence du Conseil de sécurité. « Président Poutine, au nom de l'humanité, ramenez vos troupes en Russie! », a-t-il lancé.

### Vladimir Poutine justifie l'« opération militaire spéciale » en Ukraine

Quant au président Vladimir Poutine, il a annoncé « une opération militaire spéciale », en dénonçant un « génocide » orchestré par l'Ukraine dans cette région, arguant de l'appel à l'aide des séparatistes, pointant du doigt la politique agressive de l'Otan à l'égard de la Russie, dont l'Ukraine serait l'outil. Il a expliqué vouloir « arriver à une démilitarisation et une dénazification de l'Ukraine », promettant de conduire « au tribunal ceux qui ont commis de nombreux crimes, responsables de l'effusion de sang de civils, notamment des citoyens russes ». Puis, il s'est adressé à ceux « qui tenteraient d'interférer avec nous. Ils doivent savoir que la réponse de la Russie sera immédiate et conduira à des conséquences que vous n'avez encore jamais connues ».

Noël Ndong



**OUVERTURE DES LIGNES**  
**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
 après une interruption momentanée de la ligne  
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais  
 voyagez  
 JUSQU'À  
 MBOMO!!

**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
 tous les

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
 tous les

**JEUDIS**

## LÉGISLATIVES ET LOCALES DE 2022

# Le comité PCT-Poto-Poto appelle les postulants à garder l'espoir

La restitution des conclusions de la première session extraordinaire du conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) de Brazzaville a constitué la toile de fond de la réunion des membres du comité PCT Poto-Poto qui se sont retrouvés, le 24 février, sous la direction de leur président, Ferréol Gassackys.

La rencontre tenue au siège du comité PCT du troisième arrondissement de Brazzaville a regroupé les présidents des sections, les secrétaires à l'organisation et à mobilisation ainsi que les chargés des affaires électorales du parti. L'occasion a permis aux participants d'être officiellement informés de la position de la fédération de Brazzaville sur l'organisation de la prochaine concertation politique à Owando, dans le département de la Cuvette, et les prochaines élections législatives et locales. Position contenue dans une déclaration allant dans le sens de mettre un terme aux pétitions et autres actions tendant à nuire à la discipline et à l'honneur du parti.

Relayant les appels à l'unité lancés par le parti, le président du comité PCT/Poto-Poto a demandé à chaque postulant aux locales et aux législatives de juillet prochain de s'en remettre à la sagesse du Comité national d'investiture qui se prononcera en temps opportun. « Pour ce faire, la discipline et l'ordre doivent demeurer dans les rangs du parti. Le PCT étant un parti structuré, a prévu, dans ses textes organisation-



Le présidium/Adiac

nels, tous genres de recours ou requêtes. Nous sommes un organe intermédiaire qui a reçu les dossiers de candidatures avant de les transmettre à la fédération qui, à son tour, les a remis au Comité national

d'investiture », a expliqué Ferréol Constant Patrick Gassackys. En effet, le comité PCT-Poto-Poto a réceptionné au total cinquante-cinq dossiers aux locales et seize aux législatives. Tous ces dossiers ont été envoyés à

la hiérarchie, a assuré son président. « Il est important de vous le rappeler parce que cela a peut-être dû créer la confusion dans l'esprit de certains militants qui pensaient que leurs candidatures ont été re-

tirées. La soixantaine de candidatures a été transmise à la fédération qui les a fait suivre au Comité national d'investiture. Que ceux qui ont déposé leurs dossiers gardent l'espoir jusqu'à la dernière minute. Le Comité national d'investiture se prononcera en fonction de la teneur de nos dossiers », a-t-il conclu.

Notons que le président de la fédération PCT-Brazzaville, Faustin Elenga, avait le 19 février dernier exprimé son indignation suite au comportement déshonorant affiché par des membres et sympathisants du PCT censés connaître les principes édictés dans les textes fondamentaux de cette formation politique. Pour mettre fin à ces mauvaises pratiques, il demandait aux secrétariats des conseils des comités des neuf arrondissements de Brazzaville et du district de l'île Mbamou de reprendre en main la gestion des structures sous-tutelle et de coordonner toutes leurs activités. Le président du PCT Brazzaville avait enfin mis en garde tous ceux qui continueraient à ramer à contre-courant et à poser des actes portant atteinte à l'honneur du parti

Parfait Wilfried Douniama

**«...La soixantaine de candidatures a été transmise à la fédération qui les a fait suivre au Comité national d'investiture. Que ceux qui ont déposé leurs dossiers gardent l'espoir jusqu'à la dernière minute. Le Comité national d'investiture se prononcera en fonction de la teneur de nos dossiers »**

## LE FAIT DU JOUR

## Mali: on s'installe

La transition politique en cours au Mali et les dispositifs qui l'entourent montrent que l'on est encore loin de trouver un terrain d'entente. Entre Bamako et une partie de la communauté internationale, tout comme avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), rattraper un certain nombre de choses, en particulier la durée du régime en place depuis plus d'une année, est toujours en débat. A l'usage, la junte militaire accommode un statu quo de plusieurs mois supplémentaires, voire de plusieurs années dans le dessein de proscrire toute contestation de sa légitimité au plan intérieur avant un retour probable à l'ordre constitutionnel.

A mesure qu'ils prennent possession de toutes leurs prérogatives au sommet de l'Etat malien, les militaires dessinent les contours de ce qui pourrait être une sorte de « rassemblement » national, dans lequel la plupart des acteurs politiques en vue seront plus ou moins impli-

qués dans la gestion de la transition à travers leur présence dans les institutions publiques. C'est pour cela que tombent, les unes après les autres, les principales clauses qui furent annoncées dès le premier putsch de septembre 2020. De ce fait, le discours qui consistait à dire que les hommes en uniforme ne resteraient pas longtemps au pouvoir appartient désormais au passé.

Au terme des consultations nationales organisées au mois de décembre dernier, les autorités de la transition ont estimé que le délai de dix mois n'était pas réaliste pour convoquer les élections. Le 27 février 2022, qui devait marquer le retour des militaires dans les casernes comme ils l'avaient promis, a donné lieu, si on peut dire, au démarrage d'une nouvelle transition dont l'horizon attend d'être explicitement fixé. Le temps pour ceux qui sont en poste d'obtenir les résultats probants sur le front sécuritaire en poursuivant la lutte contre les groupes djihadistes et peut-être aussi d'accomplir plus qu'un quinquennat à la tête du Mali et

penser à passer la main.

De fait, au-delà des différends liés à la fin du régime d'exception, la question essentielle pour le Mali est cette menace terroriste qui affecte toute la région du Sahel. En près de neuf ans, la présence des forces étrangères, en particulier françaises, et le sacrifice des hommes engagés au côté de Bamako suscitent des interrogations en raison des résultats jugés en deçà de la moyenne. Aussi paradoxal qu'il paraît, il n'a pas été observé, des Etats voisins préoccupés par la situation du Mali, une mobilisation destinée à combattre ce danger transfrontalier en constante évolution.

Et le dilemme entre les parties reste entier. D'un côté la Cédéao maintient ses exigences d'une transition plus courte, de l'autre le partenariat avec la France vit sa pire crise depuis soixante ans. De ce fait, le salut pour le gouvernement malien de transition viendrait peut-être du champ de bataille. Si, en effet, les forces armées maliennes parviennent à desser-

rer l'étau contre les forces négatives et obtiennent des victoires significatives sur le terrain dans les délais raisonnables, toutes les chancelleries du monde ne se précipiteraient pas vers Bamako, mais le regard des voisins et partant des partenaires multilatéraux opposés au pouvoir kaki pourrait changer.

Dans l'hypothèse où un tel succès était obtenu, que les militaires maliens accepteraient de borner la fin de la transition pour éviter que le pouvoir les corrompe, la question se poserait moins de savoir avec l'aide de quelle puissance alliée on est enfin venu à bout des groupes violents qui pillent et massacrent la population civile sans raison. Dans toute situation inespérée, on peut le dire du cas du Mali aujourd'hui, ne pas rompre le dialogue peut en garantir une issue heureuse pour tous. Encore faut-il que la transition malienne ne s'inscrive pas dans la perspective d'un long bras de fer avec ceux qui veulent lui parler.

Gankama N'Siah

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

# Reprise annoncée des activités

Le gouvernement congolais vient d'ordonner la relance des activités du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5) suspendu depuis près de deux ans. La coordination nationale du RGPH5, qui s'est réunie le 25 février à Brazzaville, entend mobiliser les partenaires techniques et financiers pour « un accompagnement conséquent ».

La coordination nationale du recensement s'est réunie en session extraordinaire pour évaluer l'état d'avancement de l'opération, les difficultés rencontrées par l'administration en charge de cette campagne, y compris les défis à relever en termes de mobilisation de ressources financières et d'autres aspects techniques. Officiellement, le retard dans l'exécution de cette opération est dû à la pandémie de covid-19 et la mobilisation du financement. L'exécution du RGPH5 devrait aborder sa phase cruciale cette année, à savoir le dénombrement principal de la population nécessitant la descente



Les membres de la coordina

des agents recenseurs auprès des ménages. Selon la coordination nationale, les précédentes phases ont été déjà exécutées, telles que l'évaluation du précédent recensement (2007); l'élaboration des documents méthodologiques et techniques; le recensement pilote; l'éva-

luation du recensement pilote et la réalisation de la cartographie censitaire générale.

En tant qu'organe d'orientation stratégique et de décisions, la coordination est composée des ministères sectoriels, parmi lesquels l'Économie et le Plan, les Finances, la Construction

et l'Urbanisme, l'Intérieur, la Défense, la Justice, l'Administration du territoire...

Les résultats de ce recensement sont indispensables pour le suivi-évaluation du Plan national de développement 2022-2026, a estimé Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Ba-

backas, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

« Le suivi et l'évaluation des plans et programmes visant le bien-être de la population exigent la production et la diffusion des données fiables et récentes. La finalisation des travaux du 5e recensement général de la population permettra au gouvernement, aux partenaires au développement et aux acteurs du secteur privé de disposer les informations chiffrées sur l'effectif global de la population, sa répartition spatiale ainsi que sur ses caractéristiques », a-t-elle précisé.

**Fiacre Kombo**

## ENERGIES RENOUVELABLES

### La Congolaise des panneaux solaires confrontée au manque de financement

Lancée le 24 novembre 2011, la Congolaise des panneaux solaires (Copasol), située à Edou, dans le département de la Cuvette, peine à être mise en œuvre. Une situation qui interpelle de plus en plus la représentation nationale.

Le député de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, Romarick Jules Embounou Oyo, a interpellé le 25 février, au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes. Fruit de la coopération sino-congolaise, la Copasol est une société anonyme au capital de 1 820 000 000 FCFA, réparti entre l'Etat congolais (65%) et la société chinoise ZTE Corporation (35%). La capacité de production installée est de 50MW, soit 120 panneaux solaire par heure.

« A quel niveau d'avancement se trouvent les travaux de cette unité de production ? Au moment où notre pays se lance avec détermination dans la diversification économique; pouvons-nous compter sur la présence des panneaux solaires sur le marché des énergies renouvelables aux niveaux national et sous-régional, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives d'emplois stables pour les jeunes congolais ? », s'est interrogé l'élu du peuple.

Répondant à ces deux questions, le ministre en charge du Développement industriel a rappelé que la construction était entièrement terminée et des essais de production ont été réalisés de manière concluante sur les différentes lignes. « En l'absence de financement pour couvrir le besoin estimé à environ 3 800 000 000 FCFA, l'usine est en arrêt depuis 2019. Le gouvernement explore actuellement toutes les possibilités pouvant amener dans le capital d'autres partenaires. En attendant de conclure définitivement avec des partenaires identifiés, le gouvernement a inscrit dans le PND 2022-2026 un appui à la société Copasol », a déclaré Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, précisant que cela traduisait l'intérêt des autorités dans la production des panneaux solaires et les énergies alternatives.

Notons que ce projet, appuyé par le gouvernement, prévoyait initialement la création de 400 emplois, dont 320 dédiés à la production, 40 pour des techniciens spécialisés après une formation, et 40 autres pour la gestion administrative de la société. Cette usine possède également trois lignes de production et créera 1 000 emplois indirects lorsque le marché sera développé.

**Parfait Wilfried Douniama**

## MAIRIE DE BRAZZAVILLE

### Le budget exercice 2022 revu à la baisse

Le budget du Conseil départemental et municipal de Brazzaville est passé de 39 312 466 909 FCFA en 2021 à 35 362 731 677 FCFA en 2022, soit une baisse de -10,05% (3 949 735 232 FCFA).

Le budget 2022 de la mairie de Brazzaville a été adopté le 25 février lors de la clôture de la dixième session ordinaire budgétaire. Dieudonné Bantsimba, président du Conseil départemental et municipal de la ville, a estimé que le budget adopté est un budget prudent aux objectifs réalistes. Pour lui, ce budget est bâti autour des stratégies permettant de relever les défis connus et de traduire dans les faits le plan d'action pour cette nouvelle année. « Nous avons massivement adopté ce budget en raison des grandes ambitions dont il est porteur. Il s'agit notamment des objectifs d'amélioration des recettes municipales, de satisfaction des besoins fondamentaux des Brazzavillois et de partition à la réduction de la pauvreté dans notre ville », a déclaré le maire de Brazzaville.

Outre le budget, d'autres affaires inscrites à l'ordre du jour, notamment l'examen du projet du programme d'investissement et celui de délibération portant dénomination de l'avenue Gandhi Mahatma, ont été adoptées. S'agissant du projet de délibération fixant le taux de la taxe sur les hydrocarbures dans le ressort territorial de la commune de Brazzaville, il a été retiré pour approfondissement



des différentes pistes.

Evoquant le point sur les recettes fiscales, Dieudonné Bantsimba a déclaré: « En matière de recettes, nous ne pouvons qu'encourager et soutenir la volonté de l'administration municipale d'élargir et de maîtriser l'assiette fiscale ainsi que de moderniser la gestion des finances communales ».

Au terme de cette session, dix recommandations ont été formulées par les conseillers départementaux et municipaux. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'une commission multipartite composée de la mairie de Brazzaville, de la direction générale des hydrocarbures, des impôts et du Trésor public ; la mise en place d'un nouveau dis-

positif de reversement des taxes collectées à la recette municipale ; la relance de l'exploitation du cimetière de Mont-Barnier; la dotation de la direction de la promotion économique des moyens de sa politique, etc.

A cet effet, Dieudonné Bantsimba a émis le souhait que l'administration municipale dispose de meilleures conditions possibles pour exécuter à la hauteur du possible les objectifs qui lui sont assignés. « Nous devons continuer à consentir des efforts pour persuader davantage ceux qui arrivent encore à se faufiler à travers les mailles du filet fiscal et parafiscal de Brazzaville à s'acquitter de leurs taxes conformément à la loi », a-t-il indiqué.

**Gloria Imelda Lossele**

## NAVIGATION FLUVIALE

# La Cicos propose aux Etats membres la mise en œuvre de la Convention Marpol

Les experts de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) se sont réunis, du 22 au 24 février à Brazzaville. Ils ont suggéré aux pays membres d'appliquer la Convention Marpol dans le domaine fluvial afin de promouvoir une coopération solide entre les États en matière de navigation.

La Convention Marpol, élaborée par l'Organisation maritime internationale, se charge de la prévention de la pollution marine par les navires, et qui porte sur tout type de pollution marine causée par les navires, le pétrole, les liquides et solides toxiques, les déchets, les gaz d'échappement..., qu'elle soit accidentelle ou fonctionnelle, volontaire ou involontaire.

Au cours des travaux, les experts ont apporté des ajustements au règlement commun relatif à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets huileux et graisseux ainsi qu'aux directives de gestion des déchets issus des unités fluviales.

Les experts de la Cicos suggèrent aussi aux pays membres de capitaliser les modèles de suivi et de contrôle de la pollution réalisée par la marine marchande



La séance de travail des experts de la Cicos/Adiac

pour une transposition dans le domaine fluvial.

Dans le cadre collaboratif, ils ont conseillé de mettre en place un cadre de concerta-

tion interministériel pour le suivi des déchets issus des unités fluviales et des stations de veille pour le suivi de la qualité de l'eau au niveau

des plateformes portuaires.

Les participants ont recommandé au secrétariat général d'organiser des réunions de partage d'expériences entre

les pays de l'espace Cicos et de mobiliser les financements en vue d'appuyer le Congo dans la mise en œuvre de la directive ainsi que des règlements communs. Ils ont, en outre, exhorté les pays à poursuivre la réflexion sur la redevance et les sanctions à appliquer aux bâtiments pour la réception de leurs déchets et lorsqu'il enfreint aux présentes dispositions. Les participants ont également recommandé de mettre en place une procédure d'évaluation des moteurs utilisés par les bâtiments afin de lutter contre la pollution atmosphérique.

Au terme des travaux, Michel Adoua, conseiller à la navigation fluviale et chargé de la Cicos, a exprimé son satisfecit et réitéré davantage le soutien des autorités du Congo à l'initiative.

**Fortuné Ibara**

## OFFRE D'EMPLOI

Une société implantée en République du Congo et spécialisée dans les activités d'essai, de contrôle et d'analyse de qualité (vérification de conformité), recherche un Responsable des ventes et du marketing satisfaisant aux critères suivants :

- est titulaire d'un diplôme dans le domaine du marketing et/ou de la vente
- justifie d'une expérience professionnelle préalable dans les domaines susvisés, d'une part et en matière de gestion des relations avec la clientèle dans l'industrie des technologies de l'information et de la communication ou dans le secteur de la logistique, d'autre part
- a une bonne connaissance des pratiques commerciales internationales
- lit, écrit et parle le français et l'anglais de manière fluide

Le candidat doit en outre avoir une bonne compréhension des intervenants et des exigences du programme ainsi qu'une bonne connaissance des concepts de certification de produits et de normalisation industrielle, y compris l'élaboration et/ou la mise en œuvre de normes internationales (ISO, IEC, EN, ANSI, ASTM, etc.).

Le candidat doit être motivé et organisé, de même qu'avoir de bonnes compétences en communication. La mission du Responsable des ventes et du marketing consistera à :

- développer les stratégies de marketing et de vente
- diriger les ventes et les activités commerciales avec les importateurs en coopération directe avec les bureaux CC, qui travaillent avec les exportateurs
- assurer la gestion de la relation client B2B Ses principales tâches seront les suivantes :
- marketing/commercialisation :

travailler avec le groupe Marketing sur la promotion de l'utilisation de KAIROS (CRM) localement

contribuer aux prospects, publications et webinaires organisés pour le contrat VOC (vérification de conformité) assister aux réunions mensuelles de communication et de marketing de groupe

### •vente :

identifier de nouvelles opportunités et les convertir  
organiser et encourager la vente croisée avec les CC sur l'ensemble du réseau  
maintenir à jour la base de données des importateurs assister aux réunions de vente avec le directeur, les chambres de commerce, le mécénat, les associations de transitaires, etc.  
surveiller la part de marché et aider à maintenir une croissance durable planifier les visites aux clients en faisant la promotion du réseau de l'entreprise

### •soutien:

enregistrer les plaintes et les demandes de renseignements de nos clients locaux  
échanger avec le responsable technique et des opérations

Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire avec possibilités de déplacements sur Brazzaville.

### Composition du dossier :

- curriculum vitae
- lettre de motivation (manuscrite)
- copie certifiée conforme du diplôme demandé
- copie du certificat de travail, le cas échéant
- copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 18 mars 2022, à l'adresse suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur Général  
PricewaterhouseCoopers Tax & Legal  
88, avenue du Général de Gaulle  
B.P.: 1306, Pointe-Noire »

## VIE DES PARTIS

## La frange UDH-Yuki de Pascal Ngouanou rejette la convention du 17 mars prochain

Dans une déclaration rendue publique le 24 février à Brazzaville et lue par le directeur adjoint de la communication, Diop Mahouckous, la direction politique nationale de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), frange Pascal Ngouanou, a rejeté la convocation pour le 17 mars de la convention de ce parti par l'autre aile.



Pascal Ngouanou s'exprimant devant les militants./DR

« La direction politique nationale du parti juge la décision de convoquer la convention par les 2/3 des dissidents, pour le 17 mars 2022, juridiquement illégale et politique-

ment inappropriée », note la déclaration.

L'aile UDH-Yuki dirigée par Pascal Ngouanou souligne que le bureau exécutif national est un organe composé à la fois des membres du

bureau politique et du secrétariat général, tel que défini par le président fondateur du parti. Elle s'étonne du fait que pendant que les dirigeants du parti s'activent à réviser les textes

fondamentaux à travers une commission, à préparer les élections législatives couplées aux locales de juillet prochain ainsi que les sénatoriales, à convoquer par la suite, dans l'unité, la cohésion, la discipline et dans le respect de l'ordre établi le congrès national pour la mise en place des nouveaux organes, des prétendus deux riers des membres du bureau politique qui n'ont ni qualité ni compétence et qui se prévalent majoritaires s'acharnent et se précipitent à tenir une convention nationale le 17 mars. Cette aile a rappelé que la convocation d'une convention nationale, en application des articles combinés 31 et 32 des statuts du parti, relève du président de l'UDH-Yuki par un acte pris en bureau exécutif national

ou à défaut à la demande du Conseil national siégeant en session ordinaire ou extraordinaire. Elle a ensuite regretté le fait que cette convention se tienne à quatre jours de l'an 1 de la disparition du président fondateur de cette formation politique.

Les dirigeants et membres du parti sont exhortés à faire preuve de vigilance. Aux militants et sympathisants, il leur est signifié que la convention nationale que les dissidents préconisent tenir le 17 mars prochain n'est pas celle de l'UDH-Yuki du président fondateur Guy-Brice Parfait Kolélas. « Elle est la convention d'un parti politique en création, qui ne s'est pas encore déclaré comme tel », a-t-on indiqué.

Jean Jacques Koumbema

## VIE ASSOCIATIVE

## Wimacongo portée sur les fonts baptismaux

Les échanges ont eu lieu, le 25 février, au siège de la marine marchande, à Pointe-Noire, en présence de Christian Armel Nkou et Armelia Itoua Ndaké, respectivement directeur général de la marine marchande et coordonnatrice nationale de Wimafrica.

Wimacongo est une association professionnelle apolitique et laïque à but non lucratif. Représentation nationale de l'association Women in maritime in Africa (Wimafrica), elle réunit des femmes du secteur maritime du Congo. Au cours des retrouvailles, les femmes ont été édifiées sur la présentation et l'historique de Wimafrica et ont suivi la restitution des travaux liés à la participation du Congo à la conférence continentale Wimafrica de novembre 2021 à Lomé, au Togo.

Ces assises ont, en outre, permis la mise en place des commissions de travail, en vue de préparer les événements, courant les mois de mars et de mai, notamment les célébrations de la Journée internationale de la femme, le centenaire de la ville de Pointe-Noire et la Journée des femmes du secteur ma-



Des participants à la réunion/Adiac

ritime.

Ainsi, les membres du bureau exécutif et les présidents des comités techniques de Wimacongo ont été présentés aux participants à la rencontre. Dans son mot de circonstance, le directeur général de la marine marchande a exhorté les femmes de cette association à donner le meilleur d'elles mêmes afin de relever les grands défis qui permet-

tront ainsi aux Congolaises, en général, et particulièrement aux membres de cette association d'occuper des postes de responsabilité dans différents secteurs au Congo et en Afrique.

Pour sa part, la coordonnatrice nationale de Wimafrica a rappelé quelques objectifs que se fixe son association, à savoir mettre en synergie les organisations de femmes du

secteur maritime au Congo, afin d'optimiser leur potentiel d'action et de contribuer au développement de l'économie nationale ; servir d'interface et favoriser le dialogue entre les organisations des femmes, les pouvoirs publics, les institutions africaines, dont Wimafrica et les institutions internationales agissant sur les questions de l'autonomisation des femmes du sec-

teur maritime ; promouvoir la coopération, le partage d'expériences et la concertation entre les femmes du secteur maritime du Congo et les associations nationales regroupant ces dernières et autres.

« Il était question, au cours de cette première réunion, que les femmes de toutes les administrations publiques ou privées échangent sur les événements qui pointent à l'horizon, pour qu'ensemble nous puissions regarder comment faire pour la fête du 8 mars, le centenaire de la ville de Pointe-Noire et le 18 mai consacré à la femme du secteur maritime. Ainsi, une campagne d'adhésion sera prochainement lancée en vue d'intéresser les femmes d'autres secteurs d'activités en vue d'intégrer Wimacongo », a-t-elle expliqué.

Séverin Ibara

## TROPHÉES DES MÉDIAS AFRICAINS

## Vingt-trois journalistes primés

A l'occasion de la première édition des Trophées des médias africains, organisée le 25 février au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, vingt-trois journalistes africains de radio et télévision, en provenance de onze pays, ont été sacrés pour la qualité de leur travail abattu au cours de l'année 2021.

Les trophées des médias africains sont une cérémonie panafricaine qui consacrera désormais, chaque année, les professionnels des médias sur le continent. Pour sa première édition, le jury continental a choisi de primer deux spécialités du journalisme dans l'audiovisuel, à savoir les meilleurs présentateurs de journaux à la radio et à la télévision des douze pays africains francophones ayant répondu à l'appel de Brazzaville.

Selon Adrien Wayi Lewy, président du Réseau panafricain des journalistes et aussi président du comité d'organisation de cet événement, c'est pour la première fois en Afrique que les professionnels des médias se retrouvent dans une capitale du continent pour parler de la presse africaine. « *Le Congo, qui n'est pas un pays prédateur de la liberté de la presse, est heureux de recevoir sur son sol les meilleurs professionnels des médias africains* », s'est-il réjoui tout en remerciant les partenaires et sponsors pour leurs différents apports à la réussite de cette soirée.

Une initiative saluée de tout cœur par Béline Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et marraine de l'événement. « *La démarche est d'autant plus appréciable qu'elle se donne comme objectif de pousser les journalistes à faire mieux*

*ce qu'ils font déjà bien avec assiduité, passion, patience, jour et nuit et parfois dans des conditions difficiles. Félicitations à tous les récipiendaires* », a-t-elle dit à l'endroit des lauréats.

C'est donc avec honneur, reconnaissance et fierté que les différents lauréats, dont quatorze femmes et neuf hommes, ont réceptionné tour à tour leurs prix. Le trophée de meilleur présentateur du journal parlé à la radio est respectivement revenu à Idrissa Cissé de la radio nationale guinéenne, Nolis Nduwimana de Radio culture au Burundi, Eric Ambago de Radio Top Congo en République démocratique du Congo (RDC), Mariano Nguema Esono de la radio nationale de Guinée équatoriale, Yénoukunme Houssou de Frissons radio de Bénin, Prudence Cheta Bile de la radio nationale camerounaise, Etienne Niare de radio Klédu de Bamako au Mali, Greta Matsanga de la radio nationale gabonaise, Iradukunda Michèle de Radio Magic au Rwanda, Souleymane Niang de radio futurs médias du Sénégal et enfin Arielle Tedy de la radio Trans-équatoriale du Congo-Brazzaville.

S'agissant du trophée de meilleure présentatrice du journal télévisé, les lauréats sont Mafering Camara de la télévision nationale guinéenne, Raissa Liliana Inamahoro



Une vue des officiels/Adiac

de Télé Isanganiro du Burundi, Julia Meya de Univers télévision en RDC, Christobalina Abuantungu Okomo de Média télévision nationale de la Guinée équatoriale, Ricardo Loïc Kpekou de la chaîne publique ORTB du Bénin, Michael Tchikipio de Canal 2 international du Cameroun, Niania Aliou Traoré de la télévision nationale ORTM au Mali, Stévy Oyane Mezui de la télévision nationale gabonaise, Patrick Nyirida du Rwanda, Anouska Ba

Adama de Itelé du Sénégal et enfin Messhila Nzoussi de Télé Congo. « Ce trophée est un encouragement à aller de l'avant, à relever d'autres défis. C'est vrai qu'on récompense aujourd'hui les meilleurs présentateurs de radio et télévision, je pense que pour être un bon présentateur, il faut être un bon reporter. Je remercie les organisateurs car l'initiative va stimuler davantage les journalistes à faire le travail comme il le faut.

Merci également à ma rédaction pour ce travail d'équipe que nous abattons chaque jour », a déclaré la Béninoise Yénoukunme, l'une des lauréates.

Les dés sont jetés pour la prochaine édition des Trophées des médias africains qui, peut-être, se déroulera dans une autre capitale africaine comme le souhaite le Réseau panafricain des journalistes, initiateur de l'événement.

**Merveille Atipo**

## NÉCROLOGIE

MM. Kouendzé Edouard, Yombi, Ongagna, Okemba Henry et les enfants Ongagna ont la profonde douleur d'informer Djéif Ayessa Ndinga à Pointe-Noire, Alphonse Aya, Bernard Tséke-Tséke, Mme Atson Agnès, Mboulé Elembatous à Makoua, Henriette Ossona dans la Sangha et Casimir Itoua (Okougou Niama) au village Issabi sur l'axe Owando-Makoua, les amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père Jean Rigobert Ongagna, alias vieux Rigo, Koubou-Koubou (le couteau) ancien chef de service section Bâtiment au CFCO de Brazzaville, admis à la retraite, survenu le 15 février 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°201 de la rue Moukouloulou à Talangai.

(Rfce : arrêt boulangerie vers l'école 18 mars, quartier petit chose).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



La famille Tsiememissou et Stanislas Okassou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur fille, sœur, nièce, cousine et mère Natacha Tsiememissou, survenu le 20 février 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°308 de la rue Loudima, non loin de l'avenue Mgr Benoit Gatsongo, ex-avenue des Chars, à Ouenzé.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



## IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection ni les souvenirs d'un être cher. 28 février 2011-28 février 2022, voici déjà 11 ans jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre mère, tante, sœur et grand-mère Marie Noëlle Mamboula.

En cette date de triste anniversaire, Mme Mpan Espérance Rodeine et toute la famille Mpan prient tous ceux qui ont connue l'illustre disparue et l'ont aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire pour continuer à confier son âme à l'Eternel.

Des messe d'action de grâces seront dites du lundi 28 février au mercredi 9 mars 2022 à 10h au mont Cardinal-Emile-Biayenda à Djiri.

Que son âme repose en paix.



M. Philibert Malonga, deuxième adjoint au maire de la ville de Brazzaville, informe les membres des familles Mvimba et Mpanzou, les amis et connaissances, du décès de son épouse, Mme Berthe Malonga, survenu le vendredi 18 février 2022 à Brazzaville.

La veillée se tient sur l'avenue Gaston-Mpouiloulou (à 100 m de l'arrêt de bus marché Djiri pont).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

## HUMEUR

## Des ravinements de terrains, un casse-tête !

Les ravinements de terrain sont aussi bien un casse-tête pour les pouvoirs publics que pour des citoyens habitant les zones concernées. Le constat qui se dégage, en temps pluvieux, est que rarement un mois ne passe sans que la population de ces zones ne lance son cri de détresse aux pouvoirs publics

Ces ravinements sont devenus monnaie courante dans des quartiers périphériques. Des glissements et fissurations de terrain sont causés aussi bien par des changements climatiques que par l'action incontrôlée de l'homme sur son environnement immédiat. En luttant contre les changements climatiques, on devrait aussi lutter contre ces causes anthropiques. Ces dernières années, des données météorologiques signalent que des excès enregistrés çà et là affectent nos sols, nos forêts, nos rivières, nos fleuves..., causant des angoisses, lamentations, pleurs et stress de la population.

Des quartiers comme Ngamakosso et Massengo à Brazzaville, Mongo-Mpoukou et sixième Ngoyo à Pointe-Noire, sont des lieux de ces fameux spectacles où la population assiste avec tristesse comment des édifices s'écroulent à une vitesse exponentielle.

Au plan social, c'est surtout les moins nantis qui en font les frais. D'où des associations qui naissent ici et là pour appeler à l'assistance des pouvoirs publics. Parfois celles-ci s'organisent en vain en s'efforçant d'étouffer ces ravinements en jetant des sacs de sable, des épaves de voitures, des débris de tout genre et même en plantant des bambous de Chine. La situation de l'école Émeraude avec d'autres habitations environnantes qui s'étaient écroulées au quartier Mikalou, à Brazzaville, en est une illustration.

Les pouvoirs publics doivent agir de façon permanente à travers des aménagements continus de ces ravinements pour que la population victime retrouve un sourire.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

## CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE HANDBALL

## La première journée dominée par les rencontres des juniors

Six rencontres, uniquement dans la catégorie des juniors dames et hommes, marqueront, le 26 février, le début des matches de l'édition 2022 des championnats départementaux de handball de Brazzaville.



Les équipes participeront aux championnats/Adiac

Au total, plus de cent cinq matches seront disputés dans six terrains (Nicole-Oba, terrain Abo, Massambat-Débat, Maxime-Mantsima, terrain Etoile et Henri-Elendé) pour le compte des championnats qui regroupent plus de trente clubs dans les catégories des séniors et juniors, en version masculine et féminine.

Le premier match mettra aux prises les garçons de la Jeunesse

sportive de Ouenzé (JSO) à ceux d'AS Neto, à 8h 30. Le deuxième match permettra aux filles des deux équipes de s'affronter, juste après celui des garçons. ASEL-Patronage sera également au programme de cette journée, au terrain d'Abo. Pour clore la journée, d'autres rencontres auront lieu au terrain d'Etoile du Congo puisque les garçons de l'Etoile et de la DGSP seront respectivement en

face de l'Asoc et du CF JSO. Le match Asoc-Etoile du Congo, en juniors dames, se jouera aussi lors de cette première journée.

Les séniors, pour leur part, entreront en jeu à partir du 27 février à 8h, au gymnase Henri-Elendé avec le match Inter-Club contre la DGSP, avant la confrontation entre les hommes de Petro Sport et ceux d'AVR.

Rude Ngoma

## PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

## Formation à la gestion de crise dans l'enceinte portuaire

Une formation à la gestion de crise, dispensée dans le cadre du projet WeCAPS, a été organisée à l'intention des agents et autres personnels identifiés, du 7 au 12 février, dans la salle de conférence du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN).

Animée par Samuel Champion, expert clé sécurité du projet WeCaps, et Fabrice Tollari, expert de sécurité et gestion de crise du même projet, la formation a eu pour principal objectif de favoriser le développement d'une culture du risque et de la crise, ainsi que la mise en place d'une équipe en mesure d'armer une cellule de crise pour faire face à une situation exceptionnelle au sein du PAPN. Ainsi, pendant une semaine, une équipe restreinte composée d'experts en gestion de crise ayant chacun une forte expérience dans les domaines maritimes, de la protection civile, de l'inter ministérialité et ayant accompagné des structures ou des gouvernements étrangers dans la mise en place de leur dispositif de gestion de crise et dans la formation des cadres armant ces structures a dirigé cette formation.

Plusieurs cadres et personnels identifiés pour conduire les missions au sein d'une cellule de crise activée à des niveaux tactiques et stratégiques à l'intérieur du port y ont pris part. Ils ont suivi les enseignements articulés autour de l'acquisition d'une vision commune des risques inhérents au PAPN et de leur couverture mais aussi les principes fondamentaux de gestion de crise, la constitution d'une équipe et de locaux dédiés à la gestion d'un ou plusieurs événements majeurs, la communication de crise.

Cette formation s'est terminée par un exer-



cice de mise en situation «sur table» auquel a spécialement participé Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN, et dont le scénario a été écrit pour ce port.

A la fin, les experts de WeCaps se sont réjouis de l'attitude des participants au séminaire qui a conduit à sa réussite. «Nous nous réjouissons du fait que les objectifs du séminaire ont été atteints puisqu'on a eu à faire à un auditoire d'un très haut niveau, avec des cadres à forte responsabilité qui sont susceptibles de constituer une cellule de crise en cas de besoin», a dit Samuel Champion.

En remerciant les experts de WeCaps pour les enseignements dispensés et les parti-

cipants pour leur disponibilité, le directeur général du PAPN a clôturé séminaire, convaincu que la formation reçue par les participants va leur permettre de gérer les crises qui pourraient survenir le cas échéant au port.

Le projet WeCaps est une action de l'Union européenne (UE) mise en œuvre par Expertise France.

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme «Routes maritimes critiques» de l'UE, qui vise à améliorer la sécurité et la sûreté des routes maritimes dans le golfe de Guinée et l'océan Indien élargi.

WeCAPS entend renforcer les ports d'Afrique de l'ouest et du centre dans leur

lutte contre les risques et les menaces à leur sécurité ainsi qu'à leur sûreté. En particulier, il cherche à soutenir les autorités partenaires afin de les aider à mieux faire face aux vulnérabilités de leurs ports.

Les trois principales composantes du projet sont le renforcement de la sécurité des installations portuaires (conformité au code ISPS), l'appui à la gouvernance portuaire (organisation, régulation), l'appui à la sécurité civile (prévention, gestion des risques, manutention et stockage des matières dangereuses).

Notons que la remise des attestations de participation a mis fin à l'activité.

## CRISE UKRAINIENNE

## Le Congo préoccupé par la situation de ses ressortissants

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le 25 février à Brazzaville, devant la représentation nationale, que le gouvernement vient de mettre en place une cellule de crise dont l'objectif est d'identifier et organiser les Congolais vivant en Ukraine pour diverses raisons.



Anatole Collinet Makosso s'exprimant devant la représentation nationale DR

Selon le chef du gouvernement, de nombreux Congolais dont des étudiants résident actuellement en Ukraine qui est depuis le 24 février la cible des frappes de l'armée russe. « Nous avons établi des contacts téléphoniques avec plus d'une centaine d'entre eux. Ils sont environ 300 dont 159 identifiés au ministère de l'Enseignement supérieur et bien d'autres qui étaient partis soit par le biais des associations, ONG ou encore par le biais des parents », a indiqué Anatole Collinet Makosso. Le Premier ministre a également rappelé que le gouvernement est en train de tout mettre en œuvre pour identifier les autres étudiants afin de les mettre dans le groupe des compatriotes qui sont suivis par les autorités congolaises. Outre les étu-

dants, d'autres Congolais résident dans ce pays de l'Europe de l'Est. « C'est l'occasion de témoigner notre solidarité aux Congolais qui se trouvent actuellement dans une situation difficile en Ukraine. Je voudrais vous rassurer et rassurer les familles que le directeur général des Congolais de l'étranger au ministère des Affaires étrangères et les cadres du ministère de l'Enseignement supérieur travaillent en permanence dans le cadre de cette cellule de crise. Les parents qui voudraient avoir plus d'informations pourraient se rapprocher de cette cellule », a conclu le chef de l'exécutif au cours de la séance de questions orales avec débat à l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

## COOPÉRATION

## La Chine octroie au Congo une enveloppe de cent millions de yuans

La signature des actes de remise-réception du don a eu lieu le 24 février à Brazzaville, à l'issue de la rencontre entre le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et l'ambassadeur chinois, Ma Fulin.



Les deux parties lors de la signature des actes DR

La donation en numéraire d'environ 9,2 milliards de francs CFA devrait pouvoir contribuer au financement de quelques projets inscrits dans le Plan national de développement 2022-2026. « Sous la conduite du Premier ministre, chef du gouvernement, le gouvernement saura dans quel secteur particulier orienter l'utilisation du don qui vient d'être fait », a fait savoir le ministre.

Pour les deux parties, ce don s'inscrit dans le cadre des liens séculaires d'amitié et

de coopération qui existent entre les deux pays depuis près de cinquante huit ans. « Ce don de cent millions de yuans, que le gouvernement chinois a octroyé au Congo, montre une nouvelle fois le sens de la coopération bilatérale que les deux pays entretiennent, un partenariat stratégique global », a indiqué Denis Christel Sassou Nguesso. Il a rappelé que les deux pays entretiennent depuis près de cinquante-huit ans des rapports fraternels grâce auxquels plusieurs projets d'infrastructures ont été

réalisés conjointement.

Pour sa part, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine a, par ailleurs, rappelé que le Congo est pour son pays un partenaire stratégique et que la coopération entre les deux pays ne cesse de se développer. « Ce don traduit une ferme volonté de la Chine et du Congo de raffermir leur coopération constante qui date de plusieurs décennies, cette donation n'est donc que la poursuite d'une nouvelle action dans ce cadre », a déclaré Ma Fulin.

Durly Emilia Gankama

## RÉFLEXION

## Lettre ouverte

### A M. Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie

Excellence, monsieur le président, au terme de longues réflexions avec les stratèges de votre pays et au vu des tensions croissantes qui opposent votre grand pays aux nations occidentales, vous avez décidé de prendre le contrôle de l'Ukraine. Exactement comme vous l'aviez fait, il y a huit ans, en annexant purement et simplement la Crimée dans le but de contrôler militairement la Mer Noire et l'accès à la Mer d'Azov.

En agissant ainsi, vous avez provoqué un conflit avec les anciens pays membres de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) et, de façon plus générale, avec l'Union européenne qui avait accueilli en son sein plusieurs de ces nations, un conflit dont personne ne peut dire aujourd'hui ce qu'il sortira. Vous avez aussi déstabilisé l'une des régions du monde les plus riches, les plus prospères et créé les conditions d'un nouveau désordre stratégique, diplomatique, économique, financier que personne ne saura gérer. Désordre dont, inévitablement, le

peuple russe paiera lui-même les effets au prix fort.

Permettez-nous de vous dire que vous commettez, ce faisant, une erreur dramatique à tous égards qui n'est pas sans rappeler celles dont les peuples européens ont subi les conséquences tout au long des deux siècles précédents avec les guerres mondiales qui coûtèrent la vie à des dizaines de millions d'êtres humains pris dans l'étau de la violence. Et donc de vous conseiller fortement de faire, comme on dit en langue populaire, « machine arrière » tant qu'il en est temps.

L'annexion de l'Ukraine que vous avez programmée et dont nous vivons tous les premiers jours ne peut, en effet, que coûter finalement très cher à votre pays. Outre le fait qu'elle rendra instable cette partie du Vieux continent, elle freinera dangereusement, sinon même bloquera purement et simplement la marche de votre propre peuple vers le progrès social. Tôt ou tard, prenez en conscience dès à présent, elle suscitera chez vous une révolte plus ou moins souterraine semblable à celle qui fit imploser l'Union

soviétique il y a trois décennies.

N'oubliez jamais, monsieur le président Vladimir Poutine, que vous êtes un être humain, donc fragile et vulnérable, que vos jours sont comptés comme ceux de chacun de nous, que vous devez donc veiller dès à présent à garantir la paix et la sécurité à tous ceux qui vous entourent. Et n'oubliez pas non plus que l'Histoire, la grande Histoire, jugera de façon impitoyable les actions que vous aurez entreprises tout au long de votre existence. Sans compter, bien sûr, le fait que s'il existe une autre vie après la mort, vous devrez répondre de vos actes présents et à venir.

Monsieur le président, écoutez donc avec la plus grande attention, ce que vous disent aujourd'hui les patriarches de l'Eglise orthodoxe. Et jouez la carte de la paix plutôt que celle de la guerre. Votre avenir dans le monde d'après en dépend très directement.

Parole de croyant !

Jean-Paul Pigasse